

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29796**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domotique (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers, Université de Caen Normandie, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de Limoges, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rennes 1, Université de Rouen, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	Rector de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 255 Electricite, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Définition d'un projet dans les domaines de l'électricité, de l'automatisation des systèmes industriels, domotiques ou immotiques
 - Gestion de la communication entre les composants au travers d'un réseau informatique (bus de terrain, réseaux domotiques et réseaux locaux d'entreprise)
 - Installation et programmation de composants constituant ces systèmes et les communications associées
 - Intégration dans une infrastructure déjà existante
 - Evaluation du coût, de la rentabilité et spécification du cahier des charges d'un projet
 - Compréhension et modifications de schémas électriques
 - Conduite de la mise en œuvre organisationnelle et technique d'un projet
 - Maintenance, mise à jour et suivi de l'état des composants et détection des défauts
 - Utilisation d'outils de supervision pour une gestion centralisée des installations
 - Vérification du respect du cahier des charges (conformité)
 - Rédaction de procédures et de notices techniques (tests et mise en service)
 - Encadrement d'équipes opérationnelles
 - Appréhender les risques électriques
 - Diagnostiquer les défauts de fonctionnement
 - Appréhender l'expression d'un besoin et ses spécifications techniques
 - Analyser, comprendre et concevoir des architectures de systèmes automatisés industriels
 - Concevoir un algorithme répondant à un cahier des charges afin d'écrire et tester un programme
 - Lire et modifier un schéma électrique industriel en monophasé et en triphasé
 - Assurer la maintenance et l'évolution d'un système (matériel et logiciel)
 - Respecter les procédures d'assurance qualité
 - Commander un variateur de fréquence (analogique ou par bus)
 - Programmer, tester et mettre en service un système embarqué en intégrant diverses technologies
 - Mettre en œuvre une régulation de type contrôle-commande
 - Mettre en œuvre des capteurs et actionneurs dans une boucle d'asservissement
 - Installer et paramétrer un bus domotique ou immotique
 - Installer, dépanner et paramétrer des réseaux industriels
 - Paramétrer un outil de supervision et développer une interface IHM simple
 - Mettre en place un banc de test de type labview
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours

possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C : Industries manufacturières
- F43.21A : Travaux d'installation électrique dans tous locaux
- M 1.20B : Analyses, essais et inspections techniques
- Agent de maîtrise en maintenance et installation de systèmes automatisés
- Agent de maîtrise en maintenance et installation de réseaux industriels
- Projeteur en automatismes : conception à partir d'un cahier des charges ou de spécifications techniques
- Assistant d'étude et de développement en électricité, informatique industrielle, systèmes automatisés et réseaux industriels, domotique et immotique (smart home, GTC, GTB, régulation de processus)

- Chargé d'Affaires : validations, mise en service, assistance technique, formation, conseil, réalisation

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29796 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29796 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29796 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29796 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29796 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29796 - Organisation, programmation et réalisation d'opérations de maintenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les risques électriques • Diagnostiquer les défauts de fonctionnement
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29796 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'expression d'un besoin et ses spécifications techniques • Analyser, comprendre et concevoir des architectures de systèmes automatisés industriels <p>Concevoir un algorithme répondant à un cahier des charges afin d'écrire et tester un programme</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 29796 - Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et modifier un schéma électrique industriel en monophasé et en triphasé • Assurer la maintenance et l'évolution d'un système (matériel et logiciel) • Respecter les procédures d'assurance qualité

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 29796 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> • Commander un variateur de fréquence (analogique ou par bus) • Programmer, tester et mettre en service un système embarqué en intégrant diverses technologies • Mettre en œuvre une régulation de type contrôle-commande • Mettre en œuvre des capteurs et actionneurs dans une boucle d'asservissement • Installer et paramétrer un bus domotique ou immotique • Installer, dépanner et paramétrer des réseaux industriels • Paramétrer un outil de supervision et développer une interface IHM simple • Mettre en place un banc de test de type labview

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Cnam Paris, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
- Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
- Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015
- Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université de Caen Normandie](#)

[Conservatoire national des arts et métiers](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université de Limoges](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université Rennes 1](#)

[Université de Rouen](#)

[Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :